

HIVER 2008-2009

# Chécy

INFORMATIONS CITOYENNES MUNICIPALES

n°2

magazine

DOSSIER

## OBJECTIFS 2009

NOUVEAU

**LES CACIENS SONT  
FORMIDABLES !**



CHÉCY

*Joyeux Noël*  
Jean-Vincent Valliès, maire de Chécy,  
et toute l'équipe municipale  
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.  
Que 2009 apporte à chacune et à chacun  
les joies et satisfactions attendues.



# Sommaire

Voir, bouger, découvrir	<b>P04</b>
Infos	<b>P05</b>
Retour en images	<b>P06</b>
Zoom sur <b>La quinzaine bleue caciennne</b>	<b>P07</b>
Vie scolaire	<b>P09</b>
Rendre compte	<b>P10</b>
Dossier <b>Objectifs 2009</b>	<b>P13</b>
Vie associative	<b>P19</b>
Cadre de vie <b>Chécý, poumon vert</b>	<b>P21</b>
Bienvenue à Chécý	<b>P23</b>
Les caciens sont formidables !	<b>P24</b>
Etat civil 2008	<b>P25</b>
Libre expression	<b>P26</b>
Agenda hiver 2008-2009	<b>P28</b>

## Chécý magazine

est le bulletin municipal  
édité par la Mairie de Chécý.

Directeur de la publication : Jean-Vincent Valliès

Rédacteur en chef : Olivier Picault

Chargé de communication : Erwan Citerin

02 38 46 63 97 - eciterin@checy.fr

Conception graphique : Benoit Matrimon

Crédits photos : E. Citerin-R. Morel-Sergio-Fotolia.com

Impression : Copie 45 - Chécý



Journal imprimé avec des encres  
végétales sur un papier respectant  
une gestion durable des forêts.  
*Ne pas jeter sur la voie publique SVP.*



Madame, Monsieur,

Je suis heureux de vous faire parvenir le second numéro de « Chécý Magazine ». **Cette édition hiver 2008-2009 me donne la possibilité de vous présenter mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.**

Que chacune et chacun puisse réaliser ses projets, répondre à ses attentes les plus personnelles et surtout trouve joie, santé, bonheur tout au long de 2009.

Toutes les familles préparent les fêtes pour se retrouver et passer d'agréables moments. Il est nécessaire dans ces périodes de penser à celles et à ceux qui ne pourront pas ou pas totalement profiter des ces moments festifs.

Après les fêtes, la réalité d'un monde économique et social perturbé s'imposera à nouveau. Certains sont déjà dans l'inquiétude, risque de chômage, difficulté à vivre...

Nous devons ensemble et solidairement faire face à cette nouvelle donne, avec raison mais également avec lucidité.

Nous le savons, s'impose dans les esprits aujourd'hui ce que certains hier dénonçaient comme irréaliste, irresponsable...

Parfois, ce sont les mêmes qui proposaient des solutions contraires, il y a seulement quelques mois.

Ce qui s'impose ? C'est le fait que tout ne doit pas être soumis aux gains financiers toujours plus énormes, plus rapidement réalisés et ne bénéficiant qu'à quelques uns.

Ce qui s'impose ? C'est que nous devons ensemble vivre différemment afin de mettre au centre de nos préoccupations l'homme, les relations humaines et plus particulièrement la protection de notre nature.

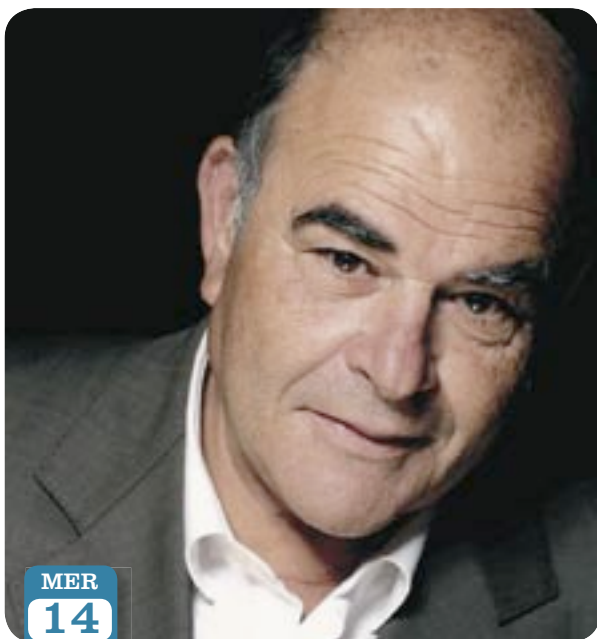
Ce qui s'impose ? C'est que cela est possible et c'est à chacun d'entre nous de le faire vivre à l'échelle de notre ville.

C'est dans ce sens que le dossier Objectifs 2009 vous présentera les activités concrètes que nous mettons en œuvre pour faire avec vous et pour vous. Vous connaissez malheureusement l'état très difficile de nos finances et la situation de surendettement laissée lors de ces dernières années. Tout sera fait pour redresser les finances de la ville et vous serez invités en février prochain, à participer à une réunion publique à ce sujet. Ensemble, nous avons à reprendre les choses en main et à arrêter la dérive financière. Nous vous informerons tous les ans de l'évolution des finances de notre ville. Ce sera difficile, des efforts seront nécessaires à tous. La ville va être dans l'obligation de baisser son niveau de dépenses de fonctionnement, de trouver de nouvelles recettes et de réviser le calendrier de réalisation de ses projets. Il n'existe pas d'autres alternatives.

Dans l'attente de notre prochaine rencontre, je vous renouvelle mes vœux de bonne et heureuse année 2009 !



Votre Maire  
**Jean-Vincent Valliès**



MER  
14  
JAN

## THÉÂTRE - COMÉDIE CHAT EN POCHE ou L'histoire de chanter sans déchanter

Une comédie de Georges Feydeau  
avec Jean Benguigui, Valérie Mairesse, Arthur Jugnot ...  
*Chat en poche*, une des premières pièces de Feydeau, pourrait être un Labiche pris de délire. Des bourgeois charmants et inoffensifs, telles des familles moliéresques, emportés par la folie du maître de maison dans une sarabande irrésistible, cocasse, bouffonne, au-delà de l'absurde.

**20h30 à l'Espace George Sand**  
Réservations et billetterie au 02.38.46.88.60  
(placement numéroté)  
Plein tarif : 34 € - Tarif réduit : 29 €



JEU  
05  
MAR

## SPECTACLE - CONCERT

### TITI ROBIN « Kali Sultana - L'Ombre du Ghazal »

Thierry Robin dit "Titi", musicien autodidacte, a construit son univers musical personnel en empruntant autour de lui, à l'instinct, des éléments de langage musical répondant à sa soif d'expression, les deux univers qu'il côtoyait quotidiennement et l'ayant directement et profondément influencé étant les cultures gitanes et orientales.

**20h30 à l'Espace George Sand**  
Réservations et billetterie au 02.38.46.88.60  
Plein tarif : 22 € - Tarif réduit : 15 €



JEU  
19  
MAR

## MUSIQUE CLASSIQUE ORCHESTRE SYMPHONIQUE REGION CENTRE - TOURS

Au programme : Mendelssohn, Chopin et Magnard  
Sous le direction de Jean-Yves Ossonce

**20h30 à l'Espace George Sand**  
Réservations et billetterie au 02.38.46.88.60 (placement numéroté)  
Plein tarif : 15 € - Tarif réduit : 10 €

## VEN 06 FÉV RÉCITAL CHANSONS LES TOUFFUES Chansons délicates

Avec Tiphaine Lacrampe  
et Viviane Fougereux

**20h30 à l'Espace George Sand**  
Réservations et billetterie au 02.38.46.88.60  
Plein tarif : 12 € - Tarif réduit : 8 €

## VEN 20 FÉV CONCERT ADUNA MOJO David MAC LANN (en première partie)

Chansons du monde - Reggae Blues Soul

**20h30 à l'Espace George Sand**  
Réservations et billetterie au 02.38.46.88.60  
Tarif unique : 5 € - Concert debout

En raison des fêtes de fin d'années,  
l'Espace George Sand, le Service culturel  
et la Bibliothèque municipale seront fermés  
du 25 décembre 2008 au 4 janvier 2009.



## l'aquacienne

### ■ Tous dans le même bain, papa, maman et moi !

Durant la semaine du **15 au 20 décembre 2008**, les parents des enfants inscrits dans les cours de natation sont invités à participer à la séance d'apprentissage avec leur enfant. C'est l'occasion de se rendre compte qu'il n'est pas si facile que cela d'apprendre à nager, d'encourager son enfant dans sa progression et d'échanger avec le Maître-nageur.

### ■ Un Noël subaquatique

Le Père Noël aime-t-il l'eau ? Oui, puisqu'il viendra se baigner à l'Aquacienne **Mercredi 17 décembre 2008** et vous pourrez décorer avec lui le sapin subaquatique. Idée cadeau : pourquoi ne pas remplacer les traditionnelles étrennes par des cartes entrées piscines... ?

### ■ Je sais nager... un peu, beaucoup, passionnément, à la folie, ou pas du tout...

Connaissez-vous votre niveau en natation ? Pour le savoir, remplissez le questionnaire qui est à votre disposition à l'accueil du centre Aquatique. Il vous permettra d'évaluer votre niveau d'aisance. Ensuite, montrez-le aux maîtres-nageurs, ils vous donneront quelques conseils et vous orienteront vers le cours qui vous convient.

### ■ À noter sur vos agendas

#### Horaires d'ouvertures pendant les vacances :

Lundi : 12h – 18h30

Mardi : 10h -11h30 / 14h – 18h30 / 19h30 – 22h

Mercredi : 12h – 18h30

Jeudi : 12h – 18h30

Vendredi : 10h -11h30 / 14h – 18h30 / 19h30 – 22h

Samedi : 10h – 12h30 / 14h – 18h30

Dimanche : 9h – 12h30 / 14h – 18h30

#### ■ FERMETURE DU CENTRE AQUATIQUE :

Les 24, 25, 31 décembre ainsi que le 1<sup>er</sup> janvier et du 16 au 22 février 2009 inclus (vidange technique annuelle).

## citoyenneté



### Élections 2009

Si vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales afin de voter aux prochaines élections,

merci de vous présenter à l'Accueil de la Mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, **avant le 31 décembre 2008, 17h.**

En cas de changement d'adresse sur la commune, prière de faire connaître au Service Élection votre nouveau domicile, afin d'éviter une radiation sur les listes électorales.

## santé

### CPAM

Depuis le 3 novembre dernier, la Caisse primaire d'Assurance maladie accueille les assurés à la permanence qui est tenue au 4 ter rue de la Charpenterie, uniquement sur rendez-vous, le lundi matin de 9h à 12h. Pour prendre rendez-vous ou pour tout renseignement, les assurés peuvent contacter notre plateforme téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 18h au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) ou sur le site internet [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

## culture



### Demandez la Carte Avantage George Sand

Nous vous rappelons que vous pouvez vous procurer cette Carte Avantage afin de bénéficier du tarif réduit sur l'ensemble des spectacles proposés à l'Espace George Sand. Individuelle et nominative, cette carte nécessite une adhésion qui vous est proposée au tarif préférentiel de 10 €, uniquement pour les Caciens.

Vous pouvez la retirer à l'accueil du Service culturel, Espace George Sand, sur présentation d'un justificatif de domicile.

## service à la personne

### Office Services conseille et oriente les particuliers vers les services à la personne dans le Loiret



Le marché des services à la personne n'est pas simple à appréhender. Qui fait quoi ? Quels sont les dispositifs fiscaux et législatifs ? Quelle est la meilleure formule à choisir ? Comment trouver du personnel de qualité ? Chaque cas est particulier. Office Services est une plateforme téléphonique à la disposition des particuliers, avec des conseillers expérimentés qui connaissent à la fois les réglementations et les prestataires présents sur le territoire. Ils répondent gratuitement à toutes les questions. Ouvert du lundi au vendredi, Office Services constitue pour le particulier un bon moyen de se faciliter l'accès aux services à la personne, en toute confiance et impartialité, par un simple coup de fil gratuit au 02.38.62.92.92. Sur le site [www.offices-services45.fr](http://www.offices-services45.fr), on y retrouve également de nombreuses informations sur l'emploi à domicile, la réglementation et tous les détails sur la mission de l'association.

# retours en images



Du 8 au 18 octobre **Opération « Commerces en fête »**



11 novembre **Cérémonie de l'Armistice avec les enfants des écoles de Chécy**



novembre **Rendez-vous citoyens à la mairie, dans le cadre de la mise en place et de l'élection du « Conseil d'enfants » (le 28 novembre)**



29 novembre **Rencontre de la municipalité avec 53 associations présentes et signature des nouveaux statuts de l'Office Municipal des Sports**



octobre - novembre **Poursuite des travaux de rénovation du lavoir par les services de la ville**



**Le plus grand rassemblement de la quinzaine bleue caciennne :**

**LE REPAS DE L'ÂGE D'OR**

qui a réuni 245 convives le 19 octobre.

**Ont été fêtés :**

Mme COUTANT & M. QUETIER, doyens de l'assemblée.  
Mme & Mr CHINAULT, 67 ans de mariage.  
Mme JOLIVET & M. BRIGNON, nés un 19 octobre.

# La quinzaine bleue caciennne

**Un peu d'Histoire...**

En 1951, six ans après la 2<sup>de</sup> guerre mondiale, une quête nationale était organisée pour secourir les anciens les plus nécessiteux et l'aide leur était apportée sous forme de bons : d'alimentation, de charbon, d'électricité, de dons en nature. Au fil des années, la situation s'améliore pour beaucoup. Des initiatives se font jour, plus conviviales : goûters, repas dansants, sorties... Une part de l'argent collecté est consacrée au financement d'activités de service et c'est alors qu'apparaissent les premières aides ménagères par exemple.

Ainsi on est passé dans son appellation de « la Journée des Vieillards » à « la Semaine Nationale des Retraités et des Personnes Agées et de leurs associations » pour s'arrêter à la « Semaine bleue ».

La couleur Bleue retenue au plan national évoque : PAIX, SÉRÉNITÉ.

**A Chécy, « QUINZAINE » a remplacé « SEMAINE » :**

pour donner plus de temps à la rencontre et au partage, entre adultes et avec des jeunes et même des tout-petits, plus de temps à la solidarité, l'amitié, l'amour comme le chantait si bien la chorale *Arc en Ciel* qui a inauguré cette quinzaine.





C'est grâce aux nombreuses Associations, aux professionnels de l'Auto-Ecole de Chécy, Vétérinaire, Archiviste, Musiciens, Conférenciers, au personnel de la Culture et tout particulièrement à celui de l'Action Sociale et du CCAS qui se sont donnés sans compter, c'est grâce à vous, les Séniors, que cette Quinzaine conçue et réalisée pour vous, fut une réussite !

Vous tous, les Acteurs de ce succès, nous tenons à vous exprimer ensemble, Maire et Adjointe à l'Action Sociale et aux Solidarités locales, toute notre reconnaissance. Nos remerciements s'adressent aussi à notre Conseiller Général, Thierry SOLER, présent au Repas de L'ÂGE D'OR. Nous savons que nous pouvons compter sur lui.

Avec vous tous, nous continuerons à travailler avec dynamisme et joie pour que progresse toujours plus la solidarité entre tous.

**Jacqueline Galy**  
Adjointe à l'action sociale  
et aux solidarités locales



Rencontre intergénérationnelle au Héron Cendré



Atelier informatique et photos numériques



Visite des Archives municipales



Atelier floral avec la SHOL



Visite de l'exposition avec CLE et le Musée de la Tonnellerie



Taille de la vigne avec CAVE



Gymnastique avec ASC



## Classe d'automne à Pénestin



***Du 9 au 18 octobre 2008, les deux classes de CM2 de l'école Jean Beaudoin ont eu la chance de partir en classe d'automne à Pénestin, avec deux thèmes principaux : le milieu marin et l'éducation à l'image***

Le choix de ce centre de l'OUL, installé tout au bord de l'océan, a permis tout d'abord aux enfants de découvrir les richesses du Morbihan. Ils sont allés à la rencontre des paludiers qui leur ont expliqué leur métier dans les marais salants de Guérande. Ils ont aussi visité une ferme aquacole où on leur proposait une animation façon « c'est pas sorcier » sur l'élevage des palourdes et des coques. Les belles balades sous le soleil présent tout au long du séjour ont creusé l'appétit. Ce qui tombait bien puisque côté restauration, les enfants ont adoré les bons potages de légumes, le poisson frais sans oublier le géant gâteau d'anniversaire partagé avec une classe de Mardié venue pour une semaine.

Quant au deuxième thème de ce séjour, les 55 petits CM2 ont pu passer à la réalisation de leur film. Ceci, après un travail effectué en classe avant le séjour grâce à l'équipe de Régie Mômes, implantée à Saint-Jean-de-Braye. Régie Mômes travaille régulièrement avec les écoles et les productions des enfants sont toujours remarquables. Les élèves ont écrit un scénario dans lequel ils intégraient le secourisme et l'éducation à l'environnement (thèmes étudiés depuis la rentrée dans les deux classes). A Pénestin, le film s'est construit, du début à la fin, montage et générique compris.

Un travail énorme ponctué de « coupez... silence... moteur... action... on la refait ! ».

Le résultat est au-delà des espérances ! Le film sera à l'honneur lors du festival de Carambolimages.

Les enfants et les enseignants remercient Chantal et Christophe de Régie Mômes qui n'ont pas compté leurs heures pour que la surprise de fin de séjour soit possible : une projection sur écran géant, en plein air, de leur film. Ce dernier passera sur OrléansTV et sera au rendez-vous d'autres manifestations valorisant les travaux des enfants dans le domaine du cinéma.

Enfin, il sera diffusé au festival Carambolimages au printemps 2009 où les élèves viendront le présenter. Les enseignants, Mme JULIEN et M. HEURDIER, remercient le Conseil Général, les familles et la Municipalité de Chécy pour leur participation au financement de ce magnifique séjour.



## Séance du 2 septembre 2008

■ M. le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu pendant l'été un courrier du Préfet et du Trésorier Payeur Général l'informant des mauvais résultats financiers de l'année 2007 (dernière année de la précédente mandature). Cela confirme l'accentuation des difficultés et la nécessité de prendre des mesures correctives rapidement.

M. le Maire a été reçu, à sa demande, avec M. RABILLARD, adjoint aux finances, par les services de contrôles financiers de l'État, pour envisager les scénarios possibles.

Mme BAULINET informe le Conseil municipal des conditions dans lesquelles s'est déroulée la rentrée :

- 928 élèves sont inscrits dans les écoles de Chécy (contre 900 l'an dernier).
- Le nombre de repas servis dans les restaurants scolaires a également augmenté, pour atteindre une moyenne de 780 repas par jour.
- Les inscriptions au centre de loisirs du mercredi sont maintenues et nécessiteront un dédoublement des lieux d'accueil.

■ M. le Maire informe le Conseil municipal que la semaine de 4 jours est appliquée dans les écoles de Chécy depuis le 2 septembre et que le **service minimum d'accueil** des enfants en cas de grève des enseignants est devenu obligatoire.

M. le Maire exprime ses regrets sur l'absence de prise en compte des demandes de l'ensemble des élus et d'associations de parents d'élèves sur le report de cette mesure, compte tenu de sa non-préparation qui engendre bon nombre de difficultés dans sa mise en œuvre.

## Séance du 21 octobre 2008

### ■ TRAVAUX – VOIRIE – URBANISME – ASSAINISSEMENT

**1. Convention entre la ville et la SAFER pour la mise en œuvre d'une veille sur les mutations de terrains**  
Le Conseil municipal à l'unanimité autorise la passation d'une convention avec la SAFER qui permettra à la ville de connaître les mutations de terrains agricoles et d'exercer via la SAFER un droit de préemption. La convention prévoit des frais de mise en œuvre de certaines actions.

**2. Sollicitation de l'aide du Conseil régional - Agenda 21**  
Le Conseil municipal sollicite à l'unanimité le Conseil régional afin d'obtenir une subvention pour une étude préalable à la mise en place d'un agenda 21 sur la commune de Chécy.

**3. Position du Conseil municipal sur le projet de SCOT**  
Le Conseil municipal à l'unanimité a décidé de donner un avis défavorable au projet de schéma de cohérence territorial (SCOT) de l'Agglo. Le Conseil municipal a proposé des modifications, des ajouts, des précisions, des suppressions au projet tout en regrettant que l'Est de l'agglomération soit peu pris en considération.

### ■ FINANCES – RESSOURCES HUMAINES – SECURITE – INTERCOMMUNALITE

**1. Instauration de la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains devenus constructibles\***  
Le Conseil municipal à l'unanimité a décidé de créer une taxe sur les cessions de terrains devenus constructibles à la suite de la décision de la commune. La taxe s'applique selon certaines conditions prévues par les textes en vigueur.

**2. Modification du taux de la taxe locale d'équipement\***  
Le Conseil municipal à la majorité a décidé d'augmenter le taux de la taxe locale d'équipement la faisant passer de 3% à 5%. Cette taxe est à payer lors de travaux immobiliers.

**3. Modification de la taxe locale sur la publicité extérieure\***  
Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité l'application de la taxe locale sur la publicité extérieure et a décidé d'appliquer le tarif prévu par la loi. Ces dispositions concernent l'affichage publicitaire, les enseignes et les pré-enseignes.

**4. Subvention complémentaire au titre du budget du CCAS**  
Le Conseil municipal à l'unanimité a autorisé le versement d'une subvention complémentaire pour le CCAS à hauteur de 2 500 €. Cette subvention permettra de donner des aides aux Caciens qui en ont besoin.

\* voir encadré ci-contre

**Tout ces documents sont consultables en Mairie  
ainsi que les compte-rendus  
des différents Conseils municipaux**

## Séance du 25 novembre 2008

### ■ ACQUISITION FONCIÈRE :

Après négociation et plusieurs années de difficultés, la ville a signé un acte d'achat de la parcelle Z 01 et 4 d'une surface de 11 830 m<sup>2</sup> proche du Godet ; cette parcelle étant actuellement occupée par un chenil. La ville sera définitivement propriétaire des lieux au plus tard fin avril 2009. Ce terrain aura pour vocation de revenir à l'agriculture dans le cadre de notre projet « Chécy poumon vert », soit par le biais de projet de jardins familiaux et/ou de la solidarité, soit dans le cadre d'une AMAP - Association pour le maintien de l'agriculture paysanne - soit pour le développement de notre vignoble ou encore pour tout projet de revitalisation de l'agriculture péri-urbaine.

### ■ RAPPORTS D'ACTIVITÉ 2007 :

Différents rapports d'activités ont été portés à la connaissance du Conseil municipal qui en a pris acte. Ces rapports annuels de l'agglomération Orléans Val de Loire portent sur les déchets, sur l'assainissement et sur l'eau. Ces rapports sont consultables dans leur intégralité en Mairie sur simple demande.

### ■ ESPACE CULTUREL GEORGE SAND :

Afin de favoriser l'activité culturelle de la ville, des associations locales et des écoles, le Conseil municipal a décidé de la gratuité de la mise à disposition de l'espace culturel pour plusieurs manifestations des écoles de la ville, du comité cantonal Solidarité Roumanie et pour des concerts, en direction du jeune public caciennais, des Jeunesses musicales de France

### ■ CONTRAT ENFANCE JEUNESSE :

La ville a signé un avenant au contrat Enfance Jeunesse avec la CAF prolongeant ce dernier jusqu'à fin 2009 et permettant à la ville d'obtenir des aides pour les actions menées en direction de l'enfance et de la jeunesse. Il est à noter que l'espace multi accueil petite enfance signera de son côté ce même type de contrat.

### ■ DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRINCIPAL :

Constatant qu'il y a lieu de procéder à un ensemble de modifications d'ajustements dans l'exécution du budget primitif 2008, différentes inscriptions comptables ont été inscrites dans cette décision modificative qui sera la seule en 2008.

## Retour sur les chiffres de la rentrée

### ■ En classe, lire, écrire et découvrir

La répartition est la suivante : 928 élèves dans nos deux groupes scolaires publics et 138 élèves dont 44 Caciens à l'école Notre Dame de la Breauche. Nos deux écoles élémentaires ont bénéficié d'une ouverture de classe pour cette rentrée 2008-2009.

### ■ La restauration scolaire

Ce sont près de 780 enfants qui déjeunent tous les midis dans les restaurants scolaires

### ■ Un accueil périscolaire créatif

Autour d'activités diverses et variées, 187 enfants sont accueillis régulièrement à la périscolaire le matin et le soir (de 7h30 à l'ouverture des classes et de la fin des classes jusqu'à 18h30)

### ■ Organisation du temps pédagogique

Un nouvel aménagement du temps de travail est réparti maintenant sur 4 jours avec comme conséquence la suppression du samedi matin dans les écoles.

### ■ Travaux dans les écoles

Comme chaque année, les chantiers se sont multipliés dans les écoles pendant toute la période estivale.

### ■ Vacances scolaires

- Noël : du 20 décembre au 14 janvier
- Hiver : du 21 février au 8 mars
- Printemps : du 18 avril au 3 mai
- Été : du 2 juillet au 1<sup>er</sup> septembre

## Plus d'infos sur... les nouvelles taxes

### ■ Taxe forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains constructibles

La loi portant engagement national pour le logement a institué une taxe sur les cessions à titre onéreux des terrains devenus constructibles du fait de leur classement. Cette taxe permet la restitution d'une partie de la plus-value engendrée par le fait de rendre les terrains constructibles afin que la commune puisse faire face au coût des équipements publics découlant de l'urbanisation engendrée par la constructibilité. Le Conseil municipal de Chécy a décidé d'appliquer cette taxe qui intervient lors de la première cession qui suit le classement du terrain en zone constructible. Son taux est de 10% appliqué à 2/3 du prix de cession soit en réalité à 6,66% du prix de cession. De nombreux cas existent où la taxe ne s'applique pas, par exemple lorsque le prix de vente est inférieur à 3 fois le prix d'acquisition ou lorsque les terrains sont devenus constructibles depuis plus de 18 ans.

### ■ Taxe locale d'équipement

La taxe locale d'équipement est une taxe qui concerne les opérations de construction, de reconstruction et d'agrandissement des bâtiments de toute nature. Cette taxe sert à financer les dépenses d'urbanisation de la commune. Le taux de cette taxe est passé de 3 à 5% après décision du Conseil municipal de Chécy. Ce taux est appliqué à la surface du bâtiment pour une valeur au m<sup>2</sup> déterminée par le Code des impôts. La taxe ainsi déterminée est payable deux fois par le redevable. Exemple : pour une habitation principale de 80 m<sup>2</sup>, la taxe due est égale à 80 x 5% x 350 € (tarif déterminé par le Code des impôts) = 1 400 €

### ■ Taxe sur la publicité extérieure

La Loi de modernisation de l'économie (LME) a remplacé la taxe communale sur les emplacements publicitaires fixée par la taxe sur la publicité extérieure en étendant son application aux enseignes et pré-enseignes. Le Conseil municipal de Chécy a donc décidé d'appliquer cette nouvelle taxe en choisissant d'exonérer les enseignes dont la superficie totale est inférieure à 7 m<sup>2</sup>. Le tarif à appliquer a été fixé en fonction de ce que les textes en vigueur autorisent.

### Le tramway...

L'Agglo a entériné le tracé, dans sa version courte (La Chapelle Saint-Mesmin/Saint-Jean de Braye), méprisant ainsi la demande des élus des communes concernées, notamment à l'Est, qui réclamaient un tracé prenant en compte la desserte de Chécy-Mardié. Le tracé a été revu dans Saint-Jean de Braye. Mais l'Agglo ne prévoit pas son prolongement vers Chécy. La Municipalité de Chécy s'est fortement mobilisée pour réclamer l'arrivée du tramway, qui s'arrêtera donc, à l'Est, à Saint-Jean de Braye. A l'heure où le développement durable (dont les transports collectifs) doit être une priorité absolue et malgré les recommandations du « Grenelle de l'Environnement », ce tramway, qui sera l'un des plus chers de France au km, ne répond ni aux attentes des municipalités et habitants concernés, ni aux impératifs en terme de déplacements et de transports « durables ».

**Nous ne baissons cependant pas les bras et nous demandons à l'Agglo d'engager des études pour le prolongement futur de la ligne jusqu'à Chécy / Mardié.**

### SCOT Schéma de COhérence Territoriale, proposé par l'Agglo

Outre le fait qu'il semble se désintéresser de l'Est de l'agglomération, ce SCOT prévoit un franchissement de Loire à l'Est d'Orléans. Les commissaires-enquêteurs ont émis des recommandations et des réserves à l'adresse de l'Agglo sur ce projet.

La commission d'enquête publique a effectivement précisé, dans son rapport débattu à l'Agglo le 19 novembre dernier, qu'il serait plus judicieux dans un premier temps d'améliorer les ponts existants, de constater les effets du tramway Est-Ouest lorsqu'il sera en activité, et de développer des modes de déplacements doux, comme le vélo (pistes cyclables). A ces réflexions peuvent s'ajouter la mise en service prochainement de l'A19 (Artenay-Courtenay) qui devrait absorber une partie importante du trafic de poids-lourds, et les changements d'habitudes liés à la hausse du prix des carburants et à la crise économique (co-voiturage, transports collectifs, télétravail, vélo...).

La Municipalité reste très mobilisée, avec les associations locales, contre ce projet qui détruirait une partie de la zone « Chécy, Poumon Vert », couperait la commune en deux, ... et dont la pertinence et l'intérêt n'ont pas été prouvés à ce jour.

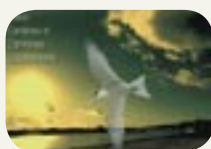


### Infos qualité déchets : un numéro unique

Parce que votre demande est souvent unique, l'Agglo met en place un numéro de téléphone unique. Afin d'apporter une réponse rapide et précise pour toute demande, anomalie et réclamation relative à l'ensemble des activités liées à vos déchets, appelez : **02.38.56.90.00** du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Vous pouvez également, en dehors de ces horaires, contacter l'équipe (7 jours/7, 14h/24) par courriel [qualitedechets@agglo-orleans.fr](mailto:qualitedechets@agglo-orleans.fr)

Toutes les sollicitations sont enregistrées pour être traitées puis analysées afin de vous garantir toujours plus de qualité dans ce service quotidien de proximité.

### Franchissement de Loire à l'Est d'Orléans / Pont-viaduc à Chécy :



#### Le point de vue de l'association 4CASP

La commission d'enquête publique vient de rendre ses conclusions, avec un avis « défavorable » pour la construction d'un pont à l'Est d'Orléans.

Cependant, le Président de l'Agglo remet en cause les principes de concertation et de démocratie locale propres aux objectifs de ladite enquête en laissant entendre clairement dans *La République du Centre* du 21 novembre 2008 qu'il maintiendra le projet de pont malgré les réserves des enquêteurs et conservera les 2 tracés « Narval » et « Pont Tournant » pour le vote définitif du SCOT prévu fin décembre 2008.

Nous restons vigilants, car le seul but de ce pont est d'assurer le contournement d'Orléans pour les camions venant de la tangentielle, comme le prouvent les études obtenues suite à notre action devant le tribunal administratif. Nous avons également engagé un recours auprès de la commission des pétitions à Bruxelles, qui nous a rencontrée le 1<sup>er</sup> décembre.

Renseignements et adhésions :  
rendez-vous sur <http://4casp.free.fr>



# objectifs 2009

## Le mot du maire

Madame, Monsieur,

Vous trouverez dans le dossier « Objectifs 2009 », les principales orientations d'organisation pour cette nouvelle année. Comme vous pourrez le constater, l'équipe municipale a complété son exécutif avec 5 conseillers délégués ; cela marque clairement le choix de nos orientations dans trois domaines principaux :

- **la proximité** avec les habitants afin de répondre aux améliorations nécessaires de notre environnement proche,
- **les maîtrises des dépenses** et le redressement indispensable de nos finances compte tenu de la situation de surendettement de la ville.
- **l'amélioration des services** aux Caciens avec conjointement l'action de modernisation des services engagée et l'obligation de disposer de nouveaux ateliers.

Ces trois objectifs principaux sont « dictés » à la fois par notre souci de mieux développer le service public de proximité et aussi de répondre à vos attentes tout comme l'obligation de redresser nos finances locales, pour ne plus mettre en danger l'avenir de notre collectivité.

**Par ailleurs, 2009 verra l'engagement concret de 3 grands dossiers pour la ville.**

**Le collège de Chécy** : nous avons l'accord de Monsieur le Président du Conseil général pour une nouvelle construction d'un collège sur la même emprise.

Cela évitera de nombreux coûts supplémentaires et maintiendra le collège proche des écoles Camus, du gymnase et de l'espace culturel. 2009 sera consacré à des études de programme, 2010 aux appels d'offres. La « livraison » sera connue plus tardivement en fonction des précédentes étapes.

Collégiens, familles et enseignants attendent cela depuis si longtemps ; nous ferons le maximum pour accompagner le Conseil général dans cette démarche.

**Le SDIS et les pompiers** : le poste de secours avancé sera possible sur les zones d'activités. Nos différents contacts avec les pompiers ont permis de procéder aux premières études de sols fin 2008 et le projet devra être abouti fin 2010 - début 2011 comme le prévoit le programme départemental SDIS.

**La gendarmerie** : un nouveau projet a vu le jour, plus simple, moins coûteux pour la ville (coût initialement prévu 400 000 €) et pour le Ministère. Tous les acteurs sont en accord pour réaliser l'agrandissement et l'amélioration de notre gendarmerie à la même place en conservant les bâtiments existants : gendarmerie locale, hiérarchie militaire départementale et ville de Chécy. Un opérateur a été pressenti avec les premières esquisses et un premier bilan financier.

Ce dernier a été transmis au Ministère et nous attendons le retour avec l'espoir que ce dernier soit positif et nous permette de réaliser ce beau projet rapidement.

**L'année 2009 sera une année pleine de travail, d'avancées des dossiers et de contacts quotidiens avec vous.**



## La modernisation des services

Le projet de l'équipe municipale en matière de ressources humaines vise à adapter les moyens humains de la commune aux besoins et attentes des citoyens-usagers en matière de service public et notamment à rapprocher les services municipaux des citoyens en développant l'aspect proximité.

Dans ce cadre la commune est ainsi amenée à modifier l'organisation des services municipaux pour répondre à un triple objectif :

- améliorer les prestations de service public de la mairie
- adapter les services aux évolutions juridiques et à l'évolution de la société
- restaurer la maîtrise financière de la commune

L'équipe municipale a décidé de faire participer l'encadrement et les agents de la collectivité à la démarche, afin de créer une dynamique et obtenir leur adhésion au projet de modernisation. 140 agents ont d'ailleurs participé aux groupes de travail avec beaucoup d'enthousiasme. Cette démarche, commencée en octobre 2008, se terminera en mars 2009.

Pour compléter l'exécutif municipal (le Maire et 6 adjoints), M. le Maire a proposé de procéder à l'élection de 5 conseillers-délégués.



**Alain Pizzinat**  
&



**Jean-François Doucet**  
Conseillers-délégués  
aux travaux de  
proximité



**Isabelle Glomeron**  
Conseillère-  
déléguée chargée  
du redressement des  
finances locales



**Jacques Lepault**  
Conseiller-délégué  
au projet des ateliers  
municipaux



**Frédéric Gachet**  
Conseiller-délégué  
à la démocratie  
participative



### Le point sur ... les ateliers municipaux

**Jacques LEPAULT,**

Conseiller-délégué au projet des ateliers municipaux

Sur notre commune, les ateliers municipaux qui abritent le personnel des services techniques (travaux, voiries, espaces verts) sont actuellement dispersés sur quatre lieux géographiques, ce qui est préjudiciable à un fonctionnement optimum de l'ensemble. Les ateliers voisins du cimetière doivent impérativement déménager avant la fin du mandat pour libérer l'espace nécessaire à l'agrandissement de celui-ci, qui sera saturé dans les quatre prochaines années. La Municipalité a, en effet, l'obligation légale de gérer le cimetière et de prévoir des places disponibles. Il est donc indispensable d'étudier différents scénarios pour définir l'optimum fonctionnel, financier et environnemental le plus satisfaisant, et le rendre opérationnel avant la saturation du cimetière. Nous explorons, dans ce sens, toutes les pistes possibles, en tenant compte bien entendu de la situation financière de la commune...



**Frédéric Gachet**

Conseiller-délégué à la démocratie participative

## Avec vous, Pour vous Plus de démocratie participative

L'équipe municipale a fait le choix de mettre la proximité et la démocratie participative au centre de ses projets et de la vie de la commune.

La proximité s'animera en particulier au travers des missions confiées aux deux conseillers-délégués aux travaux de proximité.

La démocratie participative a pour objectif de mettre en cohérence les attentes des habitants et les projets de la municipalité et aussi permettre à chaque habitant d'être informé, de débattre, d'être concerté, de proposer.

La démocratie participative existera sous différentes formes.

### • Les réunions de quartiers

L'équipe municipale va relancer les réunions de quartiers. Les premières réunions auront lieu à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2009. Le calendrier sera communiqué au début de l'année 2009.

Ses réunions seront un lieu d'échanges, de dialogue entre les habitants, les associations de quartier et les élus. Elles auront pour vocation d'associer et d'impliquer la population, de favoriser l'information et la concertation sur les problèmes communs aux habitants du quartier.

Elles seront aussi des lieux de réflexions et de propositions sur les thèmes aussi variés que le cadre de vie, la circulation, le stationnement, la sécurité, l'animation du quartier, l'offre sportive et culturelle, le logement, les services publics, les transports en commun, l'éducation ...

Ces réunions auront aussi pour objectif d'être des moments de convivialité permettant aux caciennes et aux caciens de se rencontrer, de tisser des liens, de créer des animations dans leur quartier.

### • Un moment d'échanges avant chaque conseil municipal

La démocratie participative s'exprimera aussi par la mise en place d'un temps dédié aux questions des caciennes et des caciens avant chaque conseil municipal. Le principe sera de permettre aux habitants d'interroger directement les élus et de créer un moment de débat citoyen.

### • Les initiatives citoyennes

La municipalité soutiendra les initiatives de caciennes et de caciens qui permettraient le développement de la démocratie participative et l'animation des quartiers, l'entraide et la solidarité entre habitants, la participation active aux projets de la commune.

L'objectif de la commune est de s'engager dans une démarche participative des habitants à la vie locale et aux projets de la commune. L'équipe municipale souhaite aujourd'hui dans ce cadre préparer l'avenir de Chécy, POUR VOUS et AVEC VOUS.

## L'agenda citoyens

MAR  
27  
JAN

Conseil d'AggLO  
à 18h Hôtel de ville d'Orléans

JEU  
12  
FÉV

2<sup>ème</sup> Réunion publique  
sur les finances de Chécy  
La situation exacte  
pour les prochaines années  
à 19h Espace George Sand

MAR  
17  
FÉV

Conseil municipal de Chécy  
à 20h30

JEU  
19  
FÉV

Conseil d'AggLO  
à 18h Hôtel de ville d'Orléans

JEU  
19  
MAR

Conseil d'AggLO  
à 18h Hôtel de ville d'Orléans

MAR  
31  
MAR

Conseil municipal de Chécy  
à 20h30

SAM  
11  
AVR

BIENVENUE AUX  
NOUVEAUX CACIENS  
à 10h30 à la Mairie

JEU  
16  
AVR

Conseil d'AggLO  
à 18h Hôtel de ville d'Orléans

MAR  
05  
MAI

Conseil municipal de Chécy  
à 20h30

## Patrimoine : L'orgue de Chécy



*L'orgue de tribune de l'église Saint-Pierre Saint-Germain doit être restauré afin de retrouver sa place au sein de cette église.*

### Un bref historique...

Succédant à un instrument de Lorot datant de 1891 dont il reprend le buffet et une partie de la tuyauterie, l'orgue de tribune de l'église Saint-Pierre Saint-Germain de Chécy est l'œuvre de Jean-Loup Boisseau.

Inauguré le 15 Juin 1965 par Michel Chapuis, cet instrument épouse une esthétique classique du XVIII<sup>ème</sup> siècle français. Avant qu'il ne restaure des instruments plus grandioses tels que Notre-Dame de Paris ou Saint-Sernin de Toulouse, Jean-Loup Boisseau a signé son véritable « chef d'œuvre » avec cet orgue à la Dom Bedos. Des moyens financiers limités ont empêché une restauration plus complète de la mécanique.

Nous avons organisé une large réunion avec différentes personnes concernées par la restauration de l'orgue. À l'issue de cette réunion, il a été décidé, avec l'aide des associations « *les Amis de l'orgue de Chécy* », les « *Amis des orgues du Loiret* » et les descendants de la famille Moullé de lancer une souscription afin de financer cette restauration.

La municipalité a lancé un appel d'offres et le résultat sera connu vers le 15 décembre 2008. Son coût est évalué à environ 100 000 €. L'objectif que nous fixons compte tenu de l'état de nos finances, c'est 50% de financement par subventions et souscriptions. Cet objectif est tout à fait réalisable si l'on observe les différentes restaurations déjà effectuées dans le Loiret.

Une prochaine réunion aura lieu début janvier et nous remercions les participants à ce groupe de travail, qui réunit M. le curé de la paroisse, des associations, des organistes et des personnes concernées par cette restauration.

Hubert Tinsseau, adjoint au Maire, est chargé, avec d'autres élus, de piloter et d'animer ce projet.

## Ce qu'il faut savoir Constructions & aménagements soumis à autorisation du droit des sols du code de l'urbanisme



**Pascal Meaupetit**  
Adjoint  
à l'urbanisme  
et aux travaux

### Travaux nécessitant :

**Déclaration Préalable ou Permis de Construire ou Permis d'Aménager ou Permis de Démolir**

**Les travaux suivants doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation à la Direction de l'Urbanisme de la Mairie.**

### CONSTRUCTIONS NOUVELLES

- Toute Construction > 2m<sup>2</sup>
- Constructions d'une hauteur > 12m
- Clôtures et murs
- Piscines d'une superficie > 10m ou lorsque la couverture de la piscine est > 1,80m de hauteur
- Châssis et serres d'une hauteur > 1,80m

### TRAVAUX SUR CONSTRUCTIONS EXISTANTES

- Création d'une surface habitable > 2m<sup>2</sup>, modification des structures porteuses, création ou grandissement d'une ouverture sur un mur extérieur
- Transformation de plus de 10m<sup>2</sup> de dépendances en habitation
- Ravalement
- Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment (dont pose d'antenne ou parabole)
- Changement de destination d'un bâtiment
- Modification ou suppression d'un élément présentant un intérêt patrimonial ou paysager Identifié dans le PLU

### INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS

- Terrains aménagés ou mis à disposition des campeurs de façon habituelle
- Installation d'une caravane :
  - Pour une durée > 3 mois par an (consécutif ou non) hors terrain de camping
  - Constituant l'habitat permanent des gens du voyage pour une durée > 3 mois consécutifs
- Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes de plus de 10 unités
- Affouillement d'une profondeur > 2m et exhaussements d'une hauteur > 2m sur une superficie > 100m<sup>2</sup> sauf s'ils sont nécessaires à l'exécution d'un permis de construire
- Coupes ou abattages d'arbres en Espace Boisé Classé

### DEMOLITIONS

- Toutes les démolitions de construction sur le territoire communal

**Les dossiers de déclaration sont à retirer au service de l'urbanisme (1 place du Cloître) qui reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.**

**Vous pouvez également télécharger ces dossiers sur <http://www2.equipement.gouv.fr/formulaires/formdomains.htm>**





## Réciproque Services : 12 années de solidarité locale

*Vous êtes un particulier, une entreprise, un artisan,  
une association ... Et vous avez besoin de main d'œuvre  
pour des prestations de :*

- Ménage, repassage, lavage de vitres, garde d'enfants de plus de 3 ans, ...
- Entretien des espaces verts (tonte, taille de haies, bêchage, plantation), petit bricolage (peinture, papiers peints), rangement de bois, ...
- Distribution de prospectus, mise sous pli, archivage, manutention, nettoyage de locaux

Sur Chécy et son Canton,  
plus de 600 clients nous font  
confiance... Pourquoi pas vous ?

Contactez Florence Bouffette  
au 02 38 86 19 89  
[reciproque.services@wanadoo.fr](mailto:reciproque.services@wanadoo.fr)

## Réciproque Services vous propose :

- une réponse rapide et sur mesure
- un service de proximité et de qualité
- une simplicité d'utilisation
- des tarifs très compétitifs



## FLEUREAU WILLIAM Couverture-Zinguerie Neuf & rénovation

33 rue Charles Péguy 45430 Chécy  
02 38 86 92 34



les hirondelles

## TAXI MARCHE TOUTES DISTANCES

BP12 - 45430 CHÉCY  
02 38 91 13 76  
06 83 06 12 83

TRANSPORTS MÉDICAUX ASSIS - PETIT FRÈT  
RM 3256 499 597

A E G M

## Des Experts-Comptables à l'écoute des Professionnels

vous accueillent du Lundi au Vendredi de 9 H 00 à 18 H 00

28, Rue Jean Bertin  
Parc d'activités  
BP 90010 - 45433 CHECY

Tél. 02 38 55 19 42  
Fax. 02 38 55 19 45  
[contact@aegm.fr](mailto:contact@aegm.fr)



TESS'A

Thierry Diaz  
gérant  
06 68 20 92 81

2, allée des Sapins - 45430 Chécy  
Tel. 02 38 75 83 08 - Fax 02 38 75 80 12  
[tessasociete@aol.com](mailto:tessasociete@aol.com)



### ASSOCIATION « LA GOUTTE D'EAU »

Cette association vient de voir le jour à Chécy et a pour but d'aider les enfants du Maroc de manière concrète. Des actions de solidarité sont en route, en particulier en direction d'une institutrice qui crée une école maternelle à deux classes, dans le village de Sidi Laminie (rappelons qu'au Maroc, il n'y a pas d'écoles maternelles publiques). Un autre projet vise à aider le village de Tarsouat dans le forage d'un puit. Pour soutenir ces actions, « La Goutte d'eau » organise trois soirées et vous invite à vous y associer : le 7 février pour une soirée Gospel, le 4 avril pour un couscous et le 19 juin pour un concert à l'espace George Sand.

**Contacts :** Françoise GIRARD tél. 02 38 86 91 14,  
Chantal GACOIN tél. 06 63 18 31 07,  
Françoise DANCRE tél. 02 38 86 83 29.

### COMITE CANTONAL

#### « Solidarité Roumanie » Chécy - Hodod



Tout d'abord, un hommage particulier à Jacqueline Morel qui nous a quittés le 14 août dernier. Elle avait beaucoup donné pour le Comité Cantonal « Solidarité Roumanie » qui lui en est particulièrement reconnaissant.

Au printemps 2008, les élections municipales ont été l'occasion de modifications dans les équipes municipales, tant dans le canton de Chécy qu'à Hodod. En application de nos statuts, l'Assemblée Générale du 28 mai 2008 a pris acte du résultat de ces élections et modifié en conséquence les différentes structures du Comité. Les travaux dans le canton roumain de Hodod se sont poursuivis, notamment une nouvelle tranche de travaux permettant l'eau potable à Giurtielec, sur des portions de rues en fin de circuit.

Au niveau local, le Comité poursuit ses activités en étroite collaboration avec les communes du Canton : Fêtes du Pays (Donnery), de la Musique et 14 juillet (Chécy), forums à Boigny-sur-Bionne, Chécy (avec restauration), Donnery et Mardié. Cela représente beaucoup d'investissement de la part de tous. Que chacun soit chaleureusement remercié pour le dévouement et la solidarité dont il fait preuve.

**Contacts :** Jean-Claude GIRARD, tél. 02 38 86 91 14  
jclaudегirard@orange.fr  
Nadine BRUSSEAU, tél. 02 38 91 17 63 - bruvan@aol.com  
<http://checy-hodod.orleanscity.com/>

### ASSOCIATION CHECY JOLI

Checyjoli.fr a ouvert son premier chapitre de travail au service des amoureux de la culture, des musiciens, chorales, amis de l'orgue et paroissiens. L'objectif est de mettre sous pilotage les travaux de maintenance de cet édifice que nous devons transmettre à notre tour. Un dossier de 18 photos préoccupantes a été présenté en Mairie le 25 octobre dernier. Notre association est disposée à aider la Mairie dans la mise en place de plans d'actions pour la sécurisation et l'entretien de ses quartiers et monuments au bénéfice de tous les caciens. Une réunion publique aura lieu début 2009 (information plus précise sur [www.checyjoli.fr](http://www.checyjoli.fr)). A cette occasion, nous vous présenterons le point d'avancement de notre association politiquement indépendante. Nous vous communiquerons les informations attendues de la Mairie et échangerons sur les axes de progrès qui permettront de valoriser et de promouvoir l'environnement de vos quartiers. Checyjoli.fr croit en la communion de caciens qui fait appel au bon sens.

Nous vous donnons rendez-vous pour écrire le second chapitre sur [checyjoli.fr](http://checyjoli.fr) et sommes certains que cette année 2009 nous réunira. Joyeuses fêtes de fin d'année à tous !

**Contact :** Jean-Luc PICARD tél. 06 85 01 05 69  
[www.checyjoli.fr](http://www.checyjoli.fr)

### CHECY ANIMATION DANSE

Danser où ? Danser quand ? Notre groupe propose chaque année une nouvelle chorégraphie qui est présentée lors de diverses manifestations. En 2007, après avoir animé en « Mère Noël » plusieurs marchés de la région, nous avons présenté nos « guinguettes » à l'Espace George Sand et participé au Forum des associations en 2008 sur des airs sud-américains. Dès janvier 2009, nous participerons comme chaque année à la Fête de la Saint-Vincent, puis nous consacrerons nos futures répétitions à notre nouveau projet : « Le réveil des jouets », que nous vous présenterons le vendredi 19 juin 2009 à l'Espace George Sand, lors d'une soirée concert où d'autres groupes caciens nous rejoindront, au profit de l'association « La Goutte d'eau », pour soutenir leur projet (scolarisation d'enfants marocains). Nos projets vous intéressent ? Vous souhaitez partager des moments de plaisir et de danse ? Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre... Contactez nous !

**Contacts :** Mme LOUVEL, tél. 02 38 86 20 27,  
Mme TROCHIN, tél. 02 38 86 86 30,  
Mme GACOIN, tél. 06 63 18 31 07



### JS CHECY BASKET

Fort de ces 200 licenciés, le club est désormais bien lancé dans la saison 2008/2009.

Les résultats sportifs sont encourageants pour un grand nombre d'équipes et des titres

sont attendus cette année encore. A noter la participation de l'équipe minimes « région » à un tournoi en Bosnie pendant les vacances de la Toussaint avec une brillante 3<sup>e</sup> place. C'est une réelle performance après un voyage en bus de 30 heures...

**Les rendez-vous à venir :** galette des rois le dimanche 11 janvier (Salle Monet), soirée tartiflette costumée le samedi 7 février (Espace George Sand) et surtout 4<sup>e</sup> édition du Tournoi International Alain MASSIF (catégorie minimes) au week-end de Pâques du 11 au 13 avril. Participation attendue d'équipes de Bosnie, Macédoine, Espagne, Italie.



## BORD CADRE

• Du 16 au 18 janvier 2009 :  
**WEEK-END DE MALADES  
SAISON 4**

Manifestation « Vidéo »  
Bord Cadre convie tous les

vidéastes novices ou confirmés à venir relever le défi : écrire, tourner et monter un film en un week-end selon des contraintes tirées au sort le premier soir. Les films seront projetés ensuite en public.

- Vendredi 16 janvier à 19h - Salle Maurice Genevoix : tirage au sort des contraintes

- Dimanche 18 janvier à 18h - Espace Georges Sand : projection publique

• Samedi 14 février Salle Maurice Genevoix 9h30 / 16h30 :  
**LA JOURNÉE VIDÉO POUR LES NULS ou  
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR  
LA VIDÉO SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER**

Enfants, parents, grands-parents sont invités à s'initier à la vidéo en tournant des petits exercices dans la journée et en découvrant les techniques du montage numérique.

Inscription obligatoire - participation de 5 €

<http://www.bord-cadre.fr>

## ASSOCIATION FAMILIALE LAÏQUE CANTONALE DE BOU-CHECY-MARDIE : de nouvelles activités

Après son assemblée générale du 10 octobre dernier, l'AFL est à nouveau présente sur le canton.

Au-delà de la défense des intérêts et de la représentation des familles qu'elle assure au niveau national et départemental, au sein de l'Union Départementale des Associations Familiales du Loiret, elle vous propose plusieurs services :

- Un soutien, une aide pratique aux démarches administratives et au traitement de vos litiges liés à la consommation (permanences les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi de 16h à 18h - salle Maurice Genevoix).
- Une possibilité pour les familles et des seniors à faible revenus de partir en vacances (les associations familiales laïques ont signé une convention avec l'ANCV, association nationale des chèques vacances).
- Les jardins du partage : action entièrement basée sur la solidarité, l'esprit du partage, le goût de la nature, la protection de l'environnement, des plus jeunes aident des moins jeunes à cultiver leur jardin.

L'Association Familiale Laïque Cantonale tient à rappeler sa volonté de se situer dans une configuration d'appartenance au réseau familial, de complémentarité, d'entraide et de solidarité.

Contact : 06.32.78.37.05 ou [arnaudbertrand8@yahoo.fr](mailto:arnaudbertrand8@yahoo.fr)

## ASSOCIATION FAMILIALE DE CHECY

Tous les caciens ont trouvé dans leur boîte à lettres un ensemble de documents les informant de nos activités et des services que nous pouvons leur apporter. N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements complémentaires. Et puisque nous arrivons à la fin de l'année, nous nous permettons de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2009 et surtout, ne restez pas isolés, les associations sont là ; rejoignez les !

Contact : Nicole LEFEBVRE, tél. 06 77 87 85 15

## FCPE CHECY

### Merci aux parents d'élèves, poursuivons notre action !

Cette année encore, les parents d'élèves ont majoritairement (plus de 80% des suffrages exprimés sur l'ensemble des établissements de Chécy) choisi nos adhérents pour les représenter dans les écoles et au collège, auprès de la Mairie, du Conseil général... Les progressions enregistrées dans certains établissements nous confortent dans l'orientation de notre action pour une éducation centrée sur l'enfant, un échange régulier entre parents et le renforcement du partenariat parents/écoles. Notre action, dès la rentrée, a contribué à garantir des conditions optimales d'enseignement à tous les enfants de Chécy.

Nous participons avec la Mairie à la mise en place d'un service d'accueil des enfants en cas de grève organisé conjointement entre le personnel municipal et les parents volontaires. Nous invitons tous les parents d'élèves qui le souhaitent à nous rejoindre et à adhérer à notre Conseil local FCPE.

Au-delà des actions menées dans les écoles et au collège, nous serons heureux de vous accueillir lors des activités suivantes : après-midi jeux de société, le 25 janvier au centre Maurice Genevoix ; randonnée des écoles, le 22 mars ; après-midi et soirée des adhérents, le 6 juin.

Contact : Conseil local FCPE - 6 allée des Arènes - Chécy

## AAPE DE CHECY

L'AAPE (Association Autonome des Parents d'Elèves), c'est vous et nous, parents de p'tits Caciens de Jean Beaudoin et Albert Camus. L'AAPE vous remercie de votre soutien lors des élections et si vous avez envie de nous rejoindre, il n'est pas trop tard. Vous pouvez nous contacter à tout moment.

Nous souhaitons de très joyeuses fêtes de fin d'année à tous les p'tits caciens et leur famille, à tous les enseignants, ATSEM, animateurs et à l'équipe municipale. Nous comptons sur votre présence lors de nos différentes actions. Nous vous attendons nombreux lors du Bal costumé organisé par l'Ecole maternelle Jean Beaudoin, le 13 février prochain.

Contacts :

**POUR JEAN BEAUDOIN :**

J-L PICARD, tél. 02 38 91 17 40, V. FELIOT, tél. 02 38 91 33 98

F. BISCAÏ, tél. 02 38 91 34 40

**POUR ALBERT CAMUS :**

S. BOCQUET, tél. 06 64 96 13 10,

K. MOULIN, tél. 06 72 35 44 95

## CLUB CACIEN DE L'AMITIÉ

Activités proposées du club

Voyages et sorties pour l'année :

- un voyage de 7 ou 8 jours soit en France ou à l'étranger
- trois sorties d'une journée
- un pique-nique
- la journée du club
- une matinée récréative avec artiste

La semaine :

- tous les jeudis de 14h à 18h : au centre Maurice Genevoix, nous proposons différents jeux de société (tarot, belote, scrabble)
- des terrains de boule sont mis à la disposition de nos adhérents, près du gymnase du quartier des Plantes
- le dernier vendredi, chaque mois, nous organisons une matinée dansante de 14h à 19h

# Chécy poumon vert



*Le projet « Chécy, Poumon Vert » prend forme petit à petit.*

*Le groupe de travail, piloté par Hubert TINSEAU, poursuit ses réflexions dans la concertation, pour définir des orientations et des priorités.*

*En ce qui concerne la biodiversité, **une campagne de sensibilisation en faveur de l'Écureuil roux** va être menée cet hiver sur Chécy. Cette espèce est en effet menacée et il convient de recenser sur la commune la présence de ces écureuils, de les localiser et d'évaluer leur nombre. Cette opération est menée par le Muséum National d'Histoire Naturelle, et les caciens sont invités à participer à ce recensement, nécessaire pour envisager, par la suite, des actions de protection. Cette opération fait écho aux projets que souhaitent développer la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) sur Chécy, permettant d'observer et de respecter, dans un cadre aménagé et pédagogique, la faune et la flore, principalement entre Loire et canal.*



## 3 questions à Hubert TINSEAU, adjoint au développement durable et à la protection de l'environnement

### 1 - Où en est le projet «Chécy, Poumon Vert» ?

Nous travaillons avec la Région Centre pour que la zone des Pâtures à Chécy, entre Loire et canal, soit reconnue « Zone Naturelle Régionale », ce qui aurait pour conséquence d'officialiser notre objectif : préserver et valoriser la biodiversité. Cela permettrait également de lancer des aménagements durables dans cette zone, comme la mise à disposition pour les écoles d'un outil pédagogique : un parcours dans les Pâtures avec panneaux identifiant la faune et la flore à observer et à protéger. Nous réfléchissons aussi au niveau cantonal à l'apport touristique que ce projet pourrait générer à terme, en privilégiant l'éco-tourisme ou le tourisme de nature. Pour cela, nous disposons du camping municipal, de gîtes, hôtel et restaurants pour accueillir ces touristes « verts »... A cet égard, le Point-Info de Mardié devrait avoir une dimension cantonale pour valoriser les offres touristiques et l'attractivité de notre territoire auprès des touristes de passage, notamment la valorisation de la distillerie à Bou, les vignes à Chécy, la Bionne, le canal, les randonnées, etc... Pour la zone agricole périurbaine située à l'Ouest de la commune, à la limite de Boigny, Saint-Jean de Braye et Combleux, nous souhaitons qu'elle devienne une « Zone Agricole Protégée ». Nous travaillons dans ce sens avec la SAFER pour la gestion du foncier, avec l'ADASEA pour la mise en place de nouvelles exploitations de type maraîchère, en lien avec l'AMAP, pour favoriser les circuits courts et l'agriculture respectueuse de l'environnement. Au total, environ 6 ha de terre, aujourd'hui quasiment abandonnés, dont la nature se prête bien au maraîchage et à l'arboriculture, sont concernés en premier lieu. Ces réflexions sont bien entendu menées avec les agriculteurs actuels, les propriétaires ou locataires de terrains et avec les associations compétentes.

### 2 - Vous menez des réflexions sur l'éclairage public. Quel rapport avec l'environnement ?

L'éclairage public permet de manière artificielle de rendre visible les espaces publics et les rues, tout en apportant une plus grande sensation de sécurité. Mais cela n'est pas sans conséquences sur l'environnement. Les plantes à proximité des zones éclairées sont perturbées dans leur mécanisme biologique, les espèces animales sont également perturbées dans leur comportement et leur physiologie. Éclairer toute la nuit n'est donc pas souhaitable pour la faune et la flore et n'est pas raisonnable dans le cadre d'une gestion maîtrisée de l'énergie. Nous poursuivons donc nos réflexions pour trouver le meilleur équilibre.

### 3 - Vous avez décidé de lancer une campagne de sensibilisation en direction de l'Écureuil roux. Pourquoi ?

Un recensement d'Écureuils roux va effectivement avoir lieu cet hiver, en lien avec le Muséum National d'Histoire Naturelle. L'Écureuil roux est, en effet, une espèce très menacée qui s'est laissée « envahir » par l'Écureuil gris dont la population augmente très vite et qui prend donc sa place petit à petit. Or, l'Écureuil gris, espèce domestiquée, plus résistant que l'Écureuil roux, a été importé et s'est développé sans contrôle, occasionnant des déséquilibres dans l'écosystème... L'Écureuil roux est naturellement installé ici, mais il devient de plus en plus rare.

## Préservez notre faune - Sauvez l'écureuil roux Participez au recensement communal !

Les habitants sont invités à signaler la présence d'Écureuils roux, en précisant l'endroit et l'heure où l'écureuil a été vu, auprès de la Mairie ou directement auprès du Muséum qui suit ce projet.

Envoyez vos informations par courrier ou mail uniquement à la Mairie de Chécy (contact@checy.fr) ou au Muséum National d'Histoire Naturelle. Les résultats de cette étude seront communiqués courant 2009.



## Témoignage de ... Noël VOISIN, président de Chécy les Amis de la VignE (CAVE)

Je participe au groupe de réflexion « Chécy, poumon vert ». J'attends de ce projet qu'il confirme la ceinture verte qui donne cette qualité de vie à notre commune. Ce n'est pas pour autant qu'il faut en faire un musée en pleine air mais bien des espaces de vie où l'on trouvera des zones protégées, des zones agricoles en culture raisonnée ou bio et les vignes de l'association. La sauvegarde du patrimoine viticole doit se faire dans ce type d'espace et non pas au milieu de friches ou confinée entre des zones bâties. A ce jour, l'équilibre est fragile. CAVE exploite dans ce périmètre, depuis 11 ans, 7 parcelles de vignes en appellation « AOC Orléans » en culture raisonnée. Exploiter, sauvegarder un vignoble, c'est aussi le renouveler. La vigne, comme les hommes, vieillit. Pour cela, l'association a entrepris la démarche de trouver un terrain afin d'implanter une nouvelle vigne. Par connaissance, ce terrain a été trouvé. La démarche de veille foncière mise en place récemment dans le cadre de « Chécy, poumon vert » va dans ce sens. Une friche de poiriers a été acquise. L'arrachage et le travail du sol ont été faits par les moyens propres de CAVE mais aussi avec l'aide d'agriculteurs retraités ou en activités de la commune, preuve s'il le fallait que, c'est dans un milieu agricole économiquement vivant que l'on peut s'entraider. La plantation nouvelle au lieu-dit le grand Cochereau se fera au printemps 2009, au plus tard en 2010, l'INAO venant très récemment de donner son autorisation. Il reste quelques points à régler avant de se lancer dans les travaux de plantation sur cette parcelle également en appellation « AOC Orléans ». Après cela, CAVE implantera un mini conservatoire. Nous y regrouperons les variétés de vignes à cuve actuelles et passées, cultivées dans la région. Cet espace sera ouvert selon des règles à définir. Cette démarche, importante pour nous, pour le milieu agricole et viticole, est notre contribution au projet « Chécy, poumon vert ».

Notre espoir : voir s'implanter de nouveaux vigneron, l'appellation « AOC Orléans » sur Chécy étant vaste...

## Cabinet vétérinaire des Muïds



**Béatrice Huck**  
3 rue Isabelle Romée  
02 38 91 10 68  
[www.veterinairechechy.fr](http://www.veterinairechechy.fr)

### Pouvez-vous vous présenter aux Caciens ?

J'ai 36 ans, je suis docteur vétérinaire depuis 11 ans et installée depuis novembre 2007 dans le centre de Chécy. J'ai une petite fille, Chloé, qui a 9 mois et mon concubin est professeur de sciences naturelles. Née à Montpellier, j'ai passé mon enfance à Fleury-les-Aubrais puis mon adolescence à Lille, pour enfin faire mes études à l'école vétérinaire de Maisons-Alfort. Puis mes expériences professionnelles m'ont fait parcourir le sud de la France et la région parisienne. Avant de fonder mon cabinet vétérinaire, je souhaitais acquérir une solide expérience professionnelle ! Nous accueillons tous les animaux de compagnie, y compris les NAC (rat, furet...), pour des consultations (sur rendez-vous) et tous les actes d'un cabinet vétérinaire : chirurgie, radiologie, analyses, délivrance de médicaments, vente d'aliments. Le cabinet fait partie du service de garde « SOS vétérinaires » d'Orléans et son agglomération. Le choix du lieu d'installation du cabinet vétérinaire provient de la volonté de me rapprocher de ma famille habitant Vennecy et de m'installer durablement. Ceci m'a conduit à porter mon choix sur l'agglomération d'Orléans, comme un retour aux sources.

### D'où vous est venue votre envie d'exercer ce métier ?

Bien qu'il n'y ait aucun vétérinaire dans la famille, j'ai toujours voulu exercer ce métier dès mon plus jeune âge. Les animaux étaient mon principal sujet de conversation. C'est donc une réelle vocation.

### Qu'est ce qui vous a décidé à vous installer au centre de Chécy ?

Le fait de créer un cabinet vétérinaire dans une ancienne maison d'habitation, dans un quartier pavillonnaire, en plein bourg de Chécy reflète mon désir de créer un véritable service de proximité, d'exercer dans un climat quasi familial avec une atmosphère conviviale où les animaux et leurs propriétaires se sentent bien. Un « coin-enfant » est installé en salle d'attente avec des jeux, des livres et un mobilier adapté, une corbeille de papillottes pour les gourmands sur le comptoir en période de Noël... Un de mes projets serait d'installer une mini-ferme pour les enfants dans le jardin, avec lapins et poules notamment. C'est vrai que Chécy a été pour moi un coup de cœur avec son cadre de vie très agréable entre Loire et canal. Facile d'accès, la ville est très dynamique et en plein essor.



**Tess'a**  
**Thierry Diaz - gérant**  
2, allée des Sapins 02 38 75 83 08  
[tessasociete@aol.com](mailto:tessasociete@aol.com)

### Quels sont les domaines d'activités de votre société nouvellement créée ?

TESS'A est une entreprise du bâtiment spécialisée dans la maçonnerie, le carrelage et le placoplâtre.

Installé depuis septembre 2008, j'ai repris l'entreprise Jacques Salvany qui avait plus de 20 ans d'expérience dans la maçonnerie. Avec mes compétences de carreleur, plus de 15 ans en tant que salarié, TESS'A offre, avec ses deux salariés, un apprenti et moi-même, un choix complet de prestations, du bâti à la finition pour les particuliers et les collectivités.

### Quels sont vos atouts ?

D'une part, des compétences multiples. Ensuite, TESS'A est une entreprise qualifiée « Qualibat » depuis novembre 2008. Cette certification est la reconnaissance de la capacité technique



## Opale conseils

**Catherine Bellois**  
58 rue du Godet  
02 38 91 38 02  
[cbellois@expensereduction.com](mailto:cbellois@expensereduction.com)  
[www.expensereduction.com](http://www.expensereduction.com)

### Pouvez-vous présenter votre activité en quelques mots ?

Cette création est le fruit d'une longue réflexion. Après plus de 20 ans passés aux services finances et achats d'une importante entreprise agroalimentaire, je souhaitais mettre mes compétences au service des sociétés et des collectivités, ainsi est née « Opale Conseils » en octobre 2008. Ma société a pour but d'apporter de la valeur aux PME-PMI et aux collectivités par l'optimisation de leurs charges et de leurs coûts non stratégiques. L'audit peut être réalisé sur plus de 30 postes de dépenses. Pour ce faire, j'ai intégré Expense Reduction Analysts (ERA), leader mondial de la réduction des frais généraux. Le réseau de franchise ERA permet d'accéder à des experts dans de nombreux domaines et d'échanger savoirs et compétences entre consultants.

### Comment se déroule la démarche auprès de vos clients ?

Elle comporte 4 grandes étapes à partir de la signature d'une « convention de recherche d'économies ». D'abord une phase d'audit des éléments financiers, des accords fournisseurs et des processus internes, à l'issue de laquelle un rapport de situation est rédigé. Suivent, avec l'accord du client, une recherche de solutions et un appel d'offres dont l'analyse fait l'objet d'un rapport de recommandations, puis arrive la phase de mise en place et enfin le suivi de 18 mois auprès du client et des fournisseurs. « Opale Conseils » se rémunère uniquement sur les économies réalisées - en moyenne 15 à 25% - s'il n'y a pas d'économies, il n'y a pas d'honoraires. Le changement de fournisseur n'est pas systématique, au contraire. Dans tous les cas, c'est le choix du client. La consultation par des experts du réseau ERA lors de la mise en compétition des fournisseurs, permet de réfléchir et de proposer des solutions optimisées en termes de performance, de qualité et de coût.

### Qu'est ce qui vous plaît à Chécy ?

J'y suis installée depuis juillet et Chécy a l'avantage d'avoir un cadre naturel exceptionnel et d'être très proche d'Orléans. La nature y tient une place importante : j'y trouve mon bonheur avec ma passion pour les ballades le long de la Loire. De plus, professionnellement, Chécy est un lieu stratégique, proche des PME-PMI et très facile d'accès via les axes routiers importants. La proximité joue un rôle clé dans la qualité des services proposés par « Opale Conseils ».

d'une entreprise à réaliser des travaux à un niveau de technicité défini et des diplômes d'Artisanat. Elle est attribuée par des commissions composées paritairement d'utilisateurs et d'entreprises. Cela souligne le professionnalisme de la société. De toute façon, nous travaillons chez nos clients comme si c'était pour nous, avec la même exigence. Ce qui nous permet d'avoir de bonnes références.

### Quels sont vos projets ?

Je souhaite développer l'activité « carrelage / mosaïque » de TESS'A et transférer les locaux de la société sur cette région en plein dynamisme qu'est Chécy et ses environs pour être au plus près des particuliers et des collectivités. Ma zone d'activité s'étend d'Orléans et sa périphérie sur environ quarante kilomètres.

### Qu'est ce qui vous plaît à Chécy ?

J'habite depuis plus de 20 ans sur Chécy et c'est une ville agréable avec son côté campagne, le centre bourg et les lieux de promenades à proximité, et son côté citadin avec la zone commerciale toute proche et l'accès rapide aux grands axes routiers.

# les caciens sont formidables !

## Un cacien champion du monde Trial en 2009 ?

**Tel est l'objectif du cacien Kevin Aglaé, 18 ans, lycéen et pilote de VTT Trial de niveau international. Zoom sur un athlète exigeant.**



**En quoi consiste le VTT Trial ?**  
Le but du VTT Trial est de franchir des obstacles tels que rochers, talus, racines... sur un parcours organisé en 18 zones de difficulté dans un temps donné de 2min30 par zone et tout cela sans poser le pied par terre. Les trialistes peuvent être face à des obstacles d'1,90m de haut. Le VTT Trial est donc une discipline complète qui exige endurance, explosivité, souplesse et force physique. Elle demande aussi beaucoup de préparation avant chaque épreuve (entraînement, reconnaissance du parcours,...). Il existe deux

types de vélos : ceux aux roues de 26 pouces et ceux de 20 pouces, taille BMX.

### Quel a été ton parcours ?

Dès l'âge de 9 ans, j'ai opté pour le VTT Trial suite aux championnats régionaux où les catégories étaient multiples : VTT Trial, country et descente. J'avais déjà été initié au Trial par mon père qui le pratiquait en moto. À 10 ans, je participe à mon premier mondial. J'ai fini troisième aux championnats du monde junior 2008 en 26 pouces et 2007 en 20 pouces puis troisième aux championnats d'Europe 2007. Mon but est d'être premier en 2009 aux championnats d'Europe, aux Pays-Bas en juillet et en Australie, aux championnats du monde en septembre. L'équipe de France compte 8 pilotes et fait partie des meilleures équipes du monde. Puis, j'ai su acquérir de très bonnes bases techniques auprès de pilotes expérimentés dans mon premier club à Saran. Actuellement, je fais partie des « Trialistes de l'Ardoux » à Mézières-lez-Cléry.

### Cette discipline demande donc beaucoup d'investissement pour un lycéen ?

Je fais une quinzaine de compétitions nationales et internationales par an. Tout comme le trial, il faut réussir à trouver l'équilibre entre vie lycéenne, vie familiale et vie sportive. Heureusement, ma famille s'est fortement impliquée dans mon projet sportif au sein de mon club en accueillant notamment des pilotes étrangers en stages d'approfondissement. Cependant, cette discipline est encore mal connue et l'investissement financier important. Seuls, les déplacements en équipe de France sont pris en charge. L'appui de ma famille me permet de voir sereinement mon avenir en tant que pilote expert dès 2009.

## After-Back, le groupe cacien qui monte...



Une passion commune pour la musique a permis à Guillaume, Sid, Lucas, Jacky et Evan, ces deux derniers d'origine caciennne, de créer After-Back, un groupe influencé par le punk, le néométal et la drum'n'bass.

Ayant déjà quelques concerts à leur actif sur la région dont la première partie de la Rue d'la soif le 30 octobre dernier à l'Espace George Sand, le groupe souhaite remplir un peu plus son agenda afin de satisfaire un public de plus en plus fidèle. Pour cela, After-Back a enregistré, début décembre, un album d'une dizaine de morceaux dont quelques extraits sont téléchargeables sur [www.myspace.com/afterbackgroup](http://www.myspace.com/afterbackgroup). Avis donc aux amateurs et aux programmeurs de concerts !



## Une caciennne aux côtés de Barack Obama

Sarah MONDET, 22 ans (à gauche) qui poursuit ses études aux USA après avoir été scolarisée à Chécy puis à Saint-Jean de Braye, a rencontré, en 2007, Barack OBAMA lors d'un stage d'un semestre auprès de l'équipe électorale du candidat pour le Congrès de l'Arkansas. Une belle aventure !



## Un cacien honoré

M. Joël MASSIF a reçu, le 18 octobre dernier le prix annuel du Challenge Bernard Clouseau récompensant le sens de l'amitié, la fidélité et le dévouement au club de basket (JSC Basket).

## NAISSANCES

• 03/01 : Oscar BOUTONNET • 04/01 : Clothilde TRUILLET • 06/01 : ApollineCHANTELOUP • 07/01 : Noa Jean-Michel SALOMÉ • 17/01 : Alexandre Xavier Denis BOURGEOIS • 16/01 : Lola Mary QUEHEN • 18/01 : Gabriele Jean-Pierre Michel RAIMBAULT • 21/01 : Nils IUNK • 24/01 : Cléa Nadine Jeanine GIMENES • 25/01 : Clémence Margot Jade COLINOT • 30/01 : Marie Elisabeth Fabienne RÉAU • 30/01 : Louis ARRIVÉ • 07/02 : Pierre-Louis Joseph DUMORTIER • 07/02 : Lyam Giorgio Eric DESMOULINS--D'ANDREIS • 08/02 : Mazlum ATAC • 12/02 : Dorian PARDOEN • 15/02 : Victoria Marie Dominique HÉRINO • 16/02 : Mohamed Ismaïl EL GHOUATE • 19/02 : Alexis ROLO • 26/02 : Emérence Marie Cécile BOUTAUD • 26/02 : Bruce Gabriel Manuel Naël CLINARD • 06/03 : Stanislas Zakariya Jean LELIÈVRE • 06/03 : Manon Jeanne Isabelle ROCHA • 08/03 : Sasha Yolande Jeanne BARRAULT • 10/03 : Cléa Lidya JUPILLIAT • 13/03 : Timéo Manuel René PEREIRA DA SILVA • 18/03 : Charlotte CREAC'H • 19/03 : Lucas GENSE • 19/03 : Noah René Laurent LANG • 29/03 : Romane Monique Myriam RABUSSIER • 03/04 : Mattéo Allain Michel NIZON • 06/04 : Hugues Malo Basile LANGLOIS • 08/04 : Julien Alexandre TIFFON • 08/04 : Ethann MENARD • 10/04 : Thibault DE CASTRO • 12/04 : Oscar Victor Louis BILLAULT • 22/04 : Kyllian BOUVIER—DUPLESSIS • 24/04 : Elias DA COSTA • 29/04 : Lindsey VERNON—GONÇALVES • 07/05 : Mehdi Larbi HASSIS • 07/05 : Maël Yannick Romain LEFONDEUR • 08/05 : Anaïs Charlotte DEGRÉ • 12/05 : Emy Lili Chloé MATRAS • 18/05 : Elouan Pierre-Arnaud L'HARIDON • 25/05 : Anaëlle Carine BARILLET • 28/05 : Martin Frédéric André SANterRE • 31/05 : Thomas, Christian, Daniel BÉGUIN • 04/06 : Elise, Aurore, Annie DELACOU • 09/06 : Anaëlle, Laurette, Fabienne CANTEAU • 17/06 : Pierre EUGÉNIE • 19/06 : Baptiste, Bernard, Guy ARMENGAUD • 22/06 : Enzo AUSSIÈTRE • 26/06 : Mateo SERREAU • 29/06 : Mathias POSNIC • 07/07 : Lilia CASTRO • 07/07 : Corentin, Patrick, Serge MENEGHEL • 09/07 : Blaise, Louis MARCOU • 12/07 : Auxane, Elise, Nicole CROS • 13/07 : Emma GUERRERO • 18/07 : Suzanne Jodie BERTRAND • 21/07 : Clarence KERN • 22/07 : Glenn CAOUS • 24/07 : Amélia Janine Odile MAURY • 28/07 : Solan Thierry Geoffrey MARTIN—MANIGA • 29/07 : Lola CHEVALIER • 29/07 : Flora POUYSÉGUR • 03/08 : Clotilde, Annick, Suzél PINAULT • 03/08 : Matis Ulysse Désiré JOLY • 11/08 : Océane, Valérie, Patricia BRUNEAU • 14/08 : Paul, Edouard, Marie CAILLE • 15/08 : Clara, Sameira, Annette MOREIRA • 19/08 : Enzo Recep André BRUNON--SEVIMGIN • 20/08 : Chloé Morgane Andreia COURTOIS • 22/08 : Alix Gabriel Olivier Nicolas CHEVANT • 23/08 : Evan Sylvain Thierry Dominique JABMEAU • 27/08 : Vassana BRÉZEL • 30/08 : Maëlle MORVANT • 04/09 : Jade Louna da SILVA--MARINHO • 08/09 : Sacha CROMBEKE • 11/09 : Alban Flavien Paulin HERMET • 11/09 : Inès EL YOUSSEFI • 11/09 : Selma EL YOUSSEFI • 12/09 : Paul Tom Manuel LAIZEAU--DELINOTTE • 14/09 : Mélyna Marie DESGROUX • 20/09 : Thelma Louison DIEUDONNÉ • 22/09 : Pierre André Alain LEGER • 24/09 : Thomas Paul Gaspard ROUMY • 26/09 : Inès Nadège Dominique MARTIN • 27/09 : Rachel Stéphanie Florence MÉNARD • 29/09 : Kamel Aymen Faris BELKAMEL • 30/09 : Romane Lou VILLAIN • 02/10 : Méléane Marianne Paulette PICOT • 02/10 : Luna Lilou Lucie COLLINET • 08/10 : Margot Sabine Marie FOUTRIER • 09/10 : Zahra Aïcha LALAM • 09/10 : Lohan Elyas Kamel BOLLOT • 10/10 : Maelle Thérèse Elisabeth GRÉGOIRE • 16/10 : Joséphine Talitha LASSAILLY • 15/10 : Timéo Loann Emmanuel ALVES • 15/10 : Élise Dominique Huguette RAGOT • 22/10 : Assmae DAOUDI • 01/11 Yohann Philippe Samuel BLANCHET • 30/10 : Shanyce HOARAU • 01/11: Louis Taé Albert NAUD • 03/11 : Léonard Georges Gilles Jean-Michel FICHOT--DUVIVIER • 08/11 : Yanis COURDURIE • 17/11 : Alban PINHEIRO--FLAMME • 16/11 : Sarah Rose BOURGEOIS • 18/11 : Éléona Karine BETRANCOURT--FARRIS

## MARIAGES

19/01 : Jean-Louis Henri MARCOU et Laurence Pierrette BLEUET • 05/04 : Eric SANterRE et Christine PARENT • 21/06 : Arnaud Denis Eric DUCHESNE et Marie-Eve PAINBLANC • 21/06 : Wilfried GERMAIN et Julie Ophélie PRINET • 27/06 : Dino PEREIRA DA SILVA et Amélia MARATRAT • 28/06 : Fabrice COURATIER et Magali LEGUEUX • 28/06 : Jacques BANKETA DIASUMUA et Eliana NZUMBA MAYALA • 05/07 : Christophe Léon Jean SIMON et Vanessa Magali Françoise Jeanne Angéla DEFRANCE • 12/07 : Hugues Etienne DEPARTE-SELLER et Gilda Maria RODRIGUES • 19/07 : Grégory Michel Emile LANSSELLE et Virginie Marie-Madeleine MOINET • 08/08 : Philippe Bernard TOURATIER et Laetitia Andrée BLOT • 30/08 : Cédrick Jean-Claude FROMENTIN et Caroline Sylvie DÉLUGIN • 30/08 : Baptiste Jacques LIGOT et Caroline Catherine NOËL • 30/08 : Nicolas Eric BROSSE et Valérie Andrée Rolande GRAND • 13/09 : Wilfried Serge Jean BOISSONNET et Elodie Yvonne Madeleine RIOUALL • 10/10 : Noël WES et Behtanie Ruth REINHARD • 11/10 : Arnaud Patrick CHAVANCE et Audrey Isabelle SERRANO

## DÉCÈS

03/01 : Eliane MASSOUBRE (veuve HERRY) • 08/01 : Guy Jacques Jean DUBOIS • 18/01 : Nicolas Daniel Christian LEMAITRE • 22/01 : Bernard Gilbert Pierre MOREAU • 16/01 : Joseph Louis MUCKENSTURM • 28/01 : Josiane Andrée Denise CHASTAGNOL • 03/02 : Guy Kléber Christian DUMERY • 07/02 : Marie-Agnès Joëlle Louise BOURDESSOL • 27/02 : Philip Luc Jules Henri ISAMBERT • 24/03 : Lucienne Solange Félicie CHAILLY (veuve QUÉANT) • 29/03 : Georgette, Marie SCHMITT • 17/04 : Claude René Joseph BONDEUX • 11/04 : Liride ZANOTTI • 18/04 : Philippe BRUSSEAU • 18/04 : Jeannine Huberte Charlotte GUILLOT • 21/04 : Jean Léonard PINEAUD • 22/04 : Henriette Marcelle Georgette RÉGNIER (veuve COLLEAU) • 20/04 : Solange Gisèle BACHMANN (épouse LENORMAND) • 27/04 : Bernard Léon SPRIET • 25/04 : Germain, Désiré, René, Louis DUFOUR • 29/04 : Roger Gabriel DROIN • 30/04 : Jean Jacques LECOINTE • 04/05 : Pierre CAMUS • 25/04 : Marilyn FELICIANO • 08/05 : Marceau, René, Georges HUET • 26/05 : René Aimé Robert VERGER • 03/06 : Francine Marie-Louise ETIENNE • 31/05 : Jean-Luc Didier Henri BENOIS • 04/06 : Josette NOUJARÈDE • 18/06 : Michel Henri Louis BILLARD • 19/06 : Gérard Julien Eugène REINE • 26/06 : Claude Marcel CHOLLET • 29/06 : Jean-Pierre Marcel Robert LANIAU • 06/07 : Michel Pierre Jean DUBOURG • 07/07 : Maria Da Conceição DIAS • 11/07 : René Constant François Eugène GÉVRIN • 12/07 : Monique Rosine Alice LEGRAND • 15/07 : Claude André Michel MONTANT • 16/07 : Guy Marcel PAVARD • 15/08 : Gilles, Joseph, Adrien, Gustave HAUDEBOURG • 28/08 : François Victor SOUCHET • 05/09 : Jeanne Marguerite GÉRÔME • 17/09 : José MENDES • 22/09 : Martial Noë COTTENCEAU • 22/10 : Jean Victor René PENNEL • 26/10 : Pierre Robert Jean BOURGEON • 30/10 : Marthe Marcelle CLOUZOT • 09/11 : Jean Raymond Georges CHARBRET • 09/11 : Louise Marie MEIGNOTTE épouse DRUELLE • 12/11 : André Eugène DUBOIS • 14/11 : Viviane Marie Emélie LE COUSTOUR épouse HAMEL • 20/11 : Roger Guy LAMANTHE • 26/11 : Yvonne Marcelle Désirée ROUSSEAU épouse BOURGEOIS

Chaque groupe politique siégeant au Conseil municipal est invité ici à s'exprimer librement.

## Le groupe de la majorité municipale

Elus dès le premier tour des élections de mars dernier, notre groupe est au travail depuis 9 mois maintenant. Nous remercions l'ensemble des caciens pour la confiance exprimée et nous mesurons la responsabilité qui est la notre. Le Conseil municipal est aujourd'hui installé dans sa diversité et doit prendre en charge l'intérêt général, le quotidien des habitants et l'avenir de notre commune. Les élus sont et seront les élus de tous les habitants, sans exclusive, sans sectarisme et dans la pluralité. Nous avons entrepris plusieurs états des lieux, comme nous nous y étions engagés : diagnostic des finances de la ville, bilan organisationnel des services, états des besoins... Le travail a été important, il sera abouti avec la démarche de modernisation des services en début d'année 2009. Parmi ces différents bilans, vous le savez maintenant, les finances de la ville sont dans une situation très délicate : nous le savions en partie mais nous avons découvert une situation encore plus dégradée que nous le pensions. En effet, le compte de résultat de l'exercice 2007 n'était pas connu et le budget 2008 n'était pas voté au moment des élections, la précédente municipalité ayant refusé d'informer les habitants malgré nos demandes de l'époque. Ce sont donc deux exercices budgétaires qui ont été volontairement

dissimulés aux caciens et donc à nous même. Et pour cause, pour 2008, il manquait déjà près de 600 000 € pour équilibrer le budget. Nous avons du repousser certaines opérations pour présenter en 15 jours un budget équilibré au contrôle de légalité préfectorale afin d'éviter la mise sous tutelle de la ville. Le départ successif en quelques mois de 4 conseillers de l'opposition et la nouvelle appellation de ces élus ne cacheront pas l'immense responsabilité de l'équipe « 200% Chécy » aujourd'hui rebaptisée « Chécy rive droite ». Les habitants ne seront pas dupes de cette fuite en avant et de ce manque de courage et de responsabilité devant un tel désastre pour nos finances. La ville et ses citoyens devront ensemble faire de gros efforts pour redresser la barre et ne pas continuer de mettre en danger l'avenir de la ville. Espérant que celles et ceux qui ont organisé cette dérive financière auront un peu de décence aux moments où des choix difficiles seront à faire. L'équipe de la majorité municipale travaille avec acharnement, elle a récemment complété son exécutif afin de donner priorité dans son action à trois points principaux : l'amélioration du cadre de vie de proximité, la concertation, la participation des habitants et le redressement de nos finances. Vous pouvez compter sur notre détermination, nous comptons sur votre participation, pour faire ensemble de Chécy une ville à taille humaine, agréable à vivre.

## Chécy Rive Droite

« Chécy Rive Droite » dénonce les décisions contraires à l'intérêt des Caciens :

Le SMA

Mise en place du SMA dans les écoles maternelles et élémentaires en cas de grève des enseignants du 1<sup>er</sup> degré. Notons que ce SMA a été intégré aux articles du Code de l'Éducation.

Il s'agit d'une convention passée entre l'Etat et les Communes, par laquelle l'État finance le service mis en œuvre par les mairies pour accueillir les enfants durant les jours de grèves, à hauteur de 110 € par groupe de 1 à 15 élèves accueillis pendant les heures habituelles d'enseignement - Pas de coût supplémentaire pour le contribuable.

Ce dispositif permet d'assurer l'égal respect du droit de grève et la liberté de travail des familles.

La majorité actuelle ne veut pas signer cette convention. Pourquoi ? Elle montre un comportement irresponsable qui ne trouve de justification que dans une réaction primaire anti-gouvernementale, au mépris des règles républicaines. Pourtant, le Maire doit montrer le chemin de la loi.

En appelant à ne pas appliquer la loi, la majorité donne un contre-exemple de civisme aux citoyens qu'elle représente. Tout comme le service public doit être accessible à tous, la loi s'impose à tous et nul ne peut d'autorité s'y soustraire.

## Robert Miras Calvo,

Conseiller municipal,  
Groupe « La liste de Gauche »  
06.07.17.86.74. robert.miras@free.fr

Pour la commune, pour les caciens, la crise aigüe du système capitaliste est lourde de dangers. Elle est déjà à l'origine de très grandes difficultés.

Pour l'établissement du Budget 2009 de Chécy, dont les finances ont été sévèrement brutalisées par l'équipe UMP battue : la tâche est rendue encore plus compliquée. Pour les conditions de vie de la population, en particulier les jeunes, les travailleurs précaires, les chômeurs, les plus fragiles d'entre nous : il y a des urgences de solidarité.

Avoir eu raison en premier sur les graves dégâts que ne manqueraient pas de provoquer les politiques économiques et anti-sociales mises en œuvre par la droite à l'échelle du pays ou de Chécy ne nous réjouit pas.

Il s'agit maintenant de faire face, de résister au discours ambiant qui voudrait taxer d'archaïsme la fidélité aux valeurs de gauche et parer de modernité les tentatives de ravalement d'un système que sa propre déroute condamne. Nous sommes de ceux qui pensent qu'il faut redonner une espérance, reconstruire une perspective nouvelle pour le peuple français, à commencer par la population caciennne.

Tous nos votes, toutes nos prises de positions ont été et seront directement inspirés par cet engagement.

## Numéros utiles

### Mairie de Chécy :

02 38 46 60 60

### Adjoint de permanence le week-end uniquement :

06 76 28 07 54

### Pompiers : 18

**SAMU** : 15

### Police Secours : 17

### Gendarmerie de Chécy

128, rue de la Herpinière

02 38 46 83 60

### EDF (sécurité dépannage)

08 10 33 30 45

### GDF (sécurité dépannage)

02 38 53 23 23

### Service des eaux

02 38 46 68 40

## Scolaire

### Ecole Albert Camus :

- maternelle 02 38 46 60 63

- élémentaire 02 38 46 60 67

### Ecole Jean Beaudoin :

- maternelle 02 38 46 60 66

- élémentaire 02 38 46 60 65

### Ecole libre de la Bretauche :

- maternelle et élémentaire

02 38 75 21 40

### Collège Pierre Mendes

France : 02 38 86 93 65

## Social

SOS Amitié : 02 38 62 22 22

Allo Enfance maltraitée :

08 00 05 41 41

SOS Ecoute familles/maman :

02 38 62 03 80

SOS Urgences maman :

02 38 81 70 70

SOS femmes battues

et violées : 08 00 05 95 95

## Médical

Centre anti-poison :

02 41 48 21 21

CHR Orléans : 02 38 51 44 44

CHR La Source : 02 38 51 44 44

SOS Médecins 7j/7j - 24h/24h :

02 38 54 44 44

Médecin de garde :

02 38 46 60 60 (message

sur le répondeur de la mairie)

Alcooliques anonymes :

02 38 42 72 96

Drogue Infos Service :

7j/7j - 24h/24h 08 00 23 13 13

Sida Info Service :

08 00 84 08 00

Aides : 02 38 53 30 31

## Animaux

SOS vétérinaires Orléans

02 38 83 12 02



# équip'jardin

MATÉRIELS DE PARCS ET JARDINS



**OLIVET**  
ZAC DES AULNAIES RN20 SUD  
02.38.63.60.60

**CHÉCY**  
ZI LA GUIGNARDIÈRE Derrière Mac Do  
02.38.63.89.62

**2** ADRESSES  
PRÈS DE CHEZ VOUS  
FOIS PLUS EFFICACES  
FOIS PLUS PRATIQUES



JOHN DEERE



JOHN DEERE

STIHL

YAMAHA



Olivet : Du L au S 8h 12h 14h 18h / Chécy : Du M au S 8h30 12h 14h 18h30

# FUNERARIUM DE CHECY

MARBRERIE - POMPES FUNÈBRES

JPH DEGRIGNY

PREVOYANCE OBSEQUES

58 avenue Nationale

45430 CHECY

Tél. 02 38 91 10 37

7j/7j • 24h/24h



# agenda hiver 2008-2009

## décembre

### Dimanche 14

#### CONCERT D'ORCHESTRES D'HARMONIES

16h à l'Espace George Sand  
Par l'Ecole de Musique de Chécy  
Renseignements au 02.38.91.41.90

### Mardi 16

#### PYJAMA PARTY

« En attendant Noël... »  
20h à la Bibliothèque municipale  
Inscriptions au 02.38.46.60.51

## janvier 2009

### Samedi 10

#### SALON DU MARIAGE ORIENTAL

De 11h à 22h à l'Espace George Sand  
Par l'Association MAROC EN FETE  
Renseignements au 06.67.86.40.14

### Mercredi 14

#### THÉÂTRE « CHAT EN POCHE »

Une comédie de Georges Feydeau  
Avec Valérie Mairesse,  
Jean Benguigui et Arthur Jugnot  
20h30 à l'Espace George Sand  
Réservations au 02.38.46.88.60  
Tarifs : 34 € et 29 € (tarif réduit)

### Du vendredi 16 au dimanche 18

#### WEEK-END DE MALADES

Créations de courts métrages  
Par Bord Cadre  
Vendredi 16 à 19h : Tirage au sort des contraintes - Salle Maurice Genevoix  
Dimanche 18 à 18h  
Projection publique Espace Georges Sand

### Mercredi 21

#### BOUQUINOUS

De 10h à 10h30 pour les bébés de 0 à 3 ans  
**CONTELLINOUS**  
A 10h30 pour les enfants de 3 à 5 ans  
A la Bibliothèque municipale  
Sur inscription, au 02.38.46.60.51

### Samedi 24

#### FÊTE DE LA SAINT VINCENT

Bourg de Chécy  
17h30 : départ du défilé jusqu'au musée  
• Participation au défilé organisé par la commune et les AVC • Création d'un char dédié à Saint Vincent • Interprétations de chansons sur le thème de la vigne  
• Vente de vin « domaine de CAVE » appellation AOC Orleans  
En partenariat avec CAVE et les Amis du Vieux Chécy

### Dimanche 25

#### APRÈS-MIDI « JEUX DE SOCIÉTÉ »

Pour adultes et enfants (FCPE de Chécy)  
Au Centre Maurice Genevoix

### CONCERT OPUS 45

16h à l'Espace George Sand  
Concert de musique symphonique classique, jazz et musique de films.  
Denis Dufour : 02.38.91.44.89  
df.dufour@yahoo.fr

### Samedi 31

#### DINER DANSANT

Par le Comité Roumanie  
19h à l'Espace George Sand  
Renseignements au 02.38.91.17.63

## février

### Vendredi 6

#### Soirée Cabaret « LES TOUFFUES »

#### Récital de « chansons délicates »

20h30 à l'Espace George Sand  
Réservations au 02.38.46.88.60

### Samedi 7

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### et informations sur la bataille pour l'emploi des jeunes

Par la Section Anciens combattants de Chécy  
14h30 à la salle Maurice Genevoix

### Dimanche 8

#### LOTO

au profit de l'Unadev (chiens guides d'aveugles)

Par l'Association Familiale de Chécy

14h30 à l'Espace George Sand

(ouverture des portes : 13h30)

Renseignements au 02.38.91.19.07

### Vendredi 13

#### BAL COSTUMÉ

Par l'école maternelle Jean Beaudoin (FCPE de Chécy)

à l'Espace George Sand

Renseignements au 02.38.46.60.66

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### de l'association CHECY

#### les Amis de la Vigne

20h30 à la salle des fêtes

### Samedi 14

#### LA JOURNÉE VIDÉO

#### POUR LES NULS

ou « tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la vidéo sans jamais oser le demander »

De 9h30 à 16h30

à la Salle Maurice Genevoix

Par Bord Cadre

Inscription obligatoire. Participation : 5 €

#### CREP'PARTY

Pour les enfants de 3 à 8 ans

A 15 h à la Bibliothèque municipale

Sur inscription au 02.38.46.60.51

### Samedi 14 et dimanche 15

#### SALON D'ARTISANAT D'ART ET DE GASTRONOMIE

à l'Espace George Sand

Par le Comité de Jumelage

Renseignements au 02.38.86.84.59

### Dimanche 15

#### APRÈS-MIDI DANSANTE

Par la section « Danses de salon »

13h30 à la salle des fêtes

### Vendredi 20

#### CONCERT d'ADUNA MOJO

#### Avec David Mac Lann

#### en première partie

20h30 à l'Espace George Sand

Chansons du monde - Reggae Blues Soul

Réservations au 02.38.46.88.60

Tarif unique : 5 €

### Du lundi 23 au vendredi 27

#### STAGE DE TENNIS JEUNES

#### (DE 7 À 17 ANS)

2 formules au choix (mi-temps : séance de 1h30) et plein temps (séance de 3h)

Par Le Tennis club Chécy/Mardié

Contact : Nith Ros 06.63.68.80.26

ou 02.38.81.80.26

## mars

### Du lundi 2 au vendredi 6

#### STAGE DE TENNIS JEUNES

#### (DE 7 À 17 ANS)

2 formules au choix (mi-temps : séance de 1h30) et plein temps (séance de 3h)

Par Le Tennis club Chécy/Mardié

Contact : Nith Ros 06.63.68.80.26

ou 02.38.81.80.26

### Jedi 5

#### SPECTACLE TITI ROBIN

« Kali Sultana - L'Ombre du Ghazal »

20h30 à l'Espace George Sand

Musique d'ailleurs, chant, danse

Réservations au 02.38.46.88.60

Tarifs : 22 € et 15 € (tarif réduit)

### Du samedi 7 au dimanche 15

#### EXPOSITION « LIBRE EXPRESSION »

Par l'Association C.L.E.

A l'Espace George Sand

Renseignements au 02.38.86.96.19

### Du lundi 9 au jeudi 12

#### BOURSE AUX VETEMENTS

#### DE PRINTEMPS

Par l'Association familiale de Chécy

A l'Espace George Sand

Renseignements au 02.38.91.19.07

### Samedi 14 et dimanche 15

#### CHAMPIONNAT D'AGILITY

Par le Cyno club de Chécy

A la base de loisirs

### Jedi 19

#### CONCERT DE

#### L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

#### REGION CENTRE - TOURS

20h30 à l'Espace George Sand

Au programme : Mendelssohn, Chopin

et Magnard - Sous le direction de Jean-Yves

Ossonce

Réservations au 02.38.46.88.60

Tarifs : 15 € et 10 € (tarif réduit)

### Dimanche 22

#### 22<sup>e</sup> PRINTEMPS DE CHÉCY

Concert par le Groupe choral « Arc en ciel »

17h à l'Espace George Sand

Et aussi : Apprentissage Chants

Samedi 21 après-midi et dimanche 22 matin

& début après-midi

Renseignements au 02.38.91.37.21

#### APRÈS-MIDI OU STAGE DANSANT

par la section « Danses de salon »

à la salle des fêtes

#### RANDONNÉE DES ÉCOLES

(FCPE de Chécy / randonneurs de Boigny-sur-Bionne)

### Mercredi 25

#### BOUQUINOUS

De 10h à 10h30 pour les bébés de 0 à 3 ans

#### CONTELLINOUS

A 10h30 pour les enfants de 3 à 5 ans

A la Bibliothèque municipale

Sur réservation, au 02.38.46.60.51

### Vendredi 27

#### THÉÂTRE

#### « LES MONOLOGUES DU VAGIN »

Proposé par ARAGO PRODUCTION

20h30 à l'Espace George Sand

Réservations FNAC et Culture & Loisirs à

Chécy